

RÉSULTATS CLÉS DE L'ÉVALUATION DU PACTE RÉGIONAL POUR L'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

OCTOBRE 2022

Pourquoi cette évaluation ?

Le Pacte Régional pour l'Investissement dans les compétences a été lancé dès 2019 en Bourgogne Franche-Comté. Il a donné lieu à de nombreux travaux (expérimentations sur de nouvelles modalités de formation, lancement du dispositif amont de la qualification, mise en place de nouvelles conditions de rémunération des stagiaires de la formation professionnelle plus avantageuses qu'au plan national, etc.). Ces actions s'inscrivent en accord avec l'objectif principal du PRIC : favoriser l'accès à la formation de publics peu ou pas qualifiés. Cette évaluation cherche à identifier les effets réels du PRIC sur l'accès à la formation, la prévention des abandons et l'accès à l'emploi des publics cibles.

Comment avons-nous procédé ?

Une analyse des données disponibles, une enquête par questionnaire auprès de l'ensemble des organismes de formation de la région et des professionnels de l'orientation et l'emploi, des entretiens après de stagiaires et de nombreux partenaires institutionnels et de terrain intervenant dans les champs de la formation, l'orientation, l'insertion et l'emploi. Le croisement de toutes ces informations a permis d'aboutir à une analyse robuste et à des préconisations pour améliorer l'action régionale dans les années à venir.

Quels sont les enseignements clés de cette évaluation ?

Une habitude de co-construction de l'offre de formation maintenue dans le cadre du PRIC

L'offre de formation déployée pendant la période du PRIC a permis de poursuivre et consolider les efforts de la Région et ses partenaires pour prendre en compte les besoins des entreprises et des territoires.

Pendant le PRIC, la Région a coconstruit avec ses partenaires territoriaux et économiques des expérimentations sectorielles dans le BTP, la maroquinerie, les services à la personne ou encore la maintenance industrielle, pour mieux former les demandeurs d'emploi en répondant aux besoins économiques des territoires et aux besoins en compétence des entreprises.

Un effet positif du PRIC sur l'accès à la formation des demandeurs d'emploi du territoire

Le PRIC avait pour objectif de favoriser l'accès à la formation des demandeurs d'emploi et en particulier, de publics peu ou pas qualifiés, ayant un niveau infrabac, des jeunes, des bénéficiaires de minima sociaux ou encore de personnes en situation de handicap.

85 840

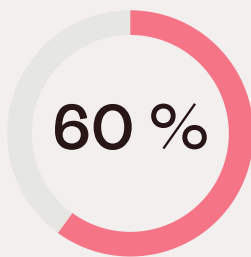
nombre total d'entrées en formation total entre 2019 et 2021

source : BREST, DARES, 2015-2021



augmentation annuelle moyenne des entrées en formation de 2018 à 2019

source : BREST, DARES, 2015-2021



part des entrées en formation concernant des publics dits "infrabac"

Une logique de parcours par étape renforcée de la définition du projet professionnel à l'accès à une certification

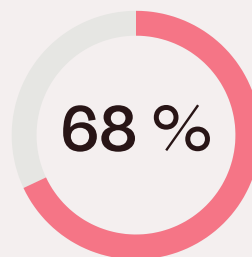
Le PRIC avait également pour objectif de construire des parcours de formation, imbriquant différentes étapes jusqu'à l'accès à la qualification.

En Bourgogne-Franche-Comté, cette logique de parcours existe, grâce notamment à la mise en place du DAQ qui joue un rôle de « SAS » d'entrée avant une orientation en formation qualifiante ou dans d'autres dispositifs de préqualification selon les besoins. Le DAQ permet de définir le projet professionnel de la personne, d'identifier et de travailler les freins existants et d'appuyer une orientation vers une formation.

Les expérimentations formation lancées pendant le PRIC permettent une formation modulaire, avec des durées et des contenus adaptés à l'expérience et aux besoins de chaque stagiaire.

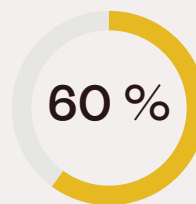
Pour atteindre ce résultat, la Région et ses partenaires ont déployé différentes actions comme par exemple deux actions phares :

- la mise en place du dispositif amont à la qualification (DAQ), véritable atout pour construire les projets professionnels et entamer un parcours de formation
- les aides à la rémunération revalorisées pour sécuriser financièrement les parcours à la formation

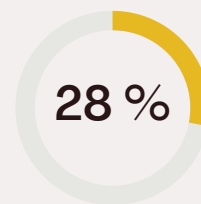


part des entrées en formation via un parcours "amont de la qualification"

Parmi ces entrées "amont de la qualification"

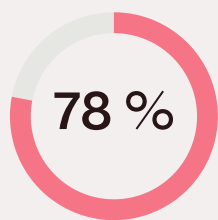


part des entrées dans le DAQ

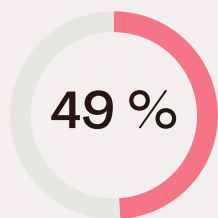


part des entrées dans le dispositif "formation linguistique"

source : ATHENA, Région Bourgogne-Franche-Comté



taux d'obtention de la certification par les stagiaires dits "infra-bacs" au moment de leur entrée en formation



taux d'accès à l'emploi à la suite de la formation par l'ensemble des stagiaires formés

source : Enquête Post-formation, Dares, moyenne de vagues 1 à 9 (T3-2019 à T3-2021)

Un double effet positif du PRIC sur les trajectoires des bénéficiaires de formation

L'évaluation permet de constater :

-une hausse du nombre d'entrants en formation pendant la période de 2019 à 2021

-une hausse du taux d'insertion en emploi à 6 mois.

Les résultats évaluatifs permettent d'expliquer ces évolutions à la fois par la dynamique du PRIC, qui a permis ce double effet positif, et par un contexte économique favorable, notamment à partir de 2021.

Une évaluation réalisée à la demande de



PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

